

Deux repas le même midi — la question posée

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration ; les salariés sont désignés par une lettre. **Aucune fraude n'est alléguée** : quatre explications sont possibles et la plus banale vient en premier.

Élément	Justificatif A	Justificatif B
Date	14/07/2026	14/07/2026
Heure	12 h 40	13 h 05
Montant	18 €	21 €
Établissement	Restaurant 1	Restaurant 2
Distance entre les deux	—	400 m

Les quatre explications possibles

Explication	Fréquence observée	Ce qui la confirmerait
Repas payé pour un tiers, non identifié	La plus fréquente	Le nom du tiers
Erreur de dépôt, même ticket photographié deux fois	Fréquente	Comparaison des deux images
Déjeuner écourté et repris ailleurs	Rare	Le récit du salarié
Note indue	Rare	L'absence d'explication

Le message envoyé au salarié, tel quel

« Deux justificatifs de restauration figurent au 14/07 ; s'agit-il d'un repas avec un tiers ? Si oui, merci d'indiquer qui, la politique le prévoit. »

Le message rappelle que la politique prévoit le cas. C'est ce qui transforme une question potentiellement gênante en une formalité : le salarié n'a pas à se justifier, il a à compléter une information.

L'ordre des étapes, et pourquoi

Ordre appliqué	Ordre inverse
1. Question au salarié	1. Remontée au valideur
2. Réponse — affaire close 9 fois sur 10	2. Le valideur ouvre un dossier
3. Remontée seulement si pas de réponse	3. Le salarié apprend qu'on a parlé de lui

Faire remonter d'abord transforme une question de trente secondes en un dossier. Et un dossier ouvert laisse une trace, même quand il se referme sur une explication banale.

permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.